

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 34 (1889)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Rassemblement de troupes de 1889  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-336858>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## V. Qualification des officiers.

Outre les notes générales, on donnera des notes spéciales sur les branches suivantes :

1. Connaissance des armes.
2. Théorie du tir.
3. Tir à la cible.
4. Estimation des distances.
5. Commandement de la troupe et conduite du feu.
6. Ecole de soldat et de compagnie.
7. Aptitude comme instructeur de tir.

## VI. Licencement.

Les officiers et la troupe seront licenciés de manière à pouvoir rentrer le même jour dans leurs foyers.

## VII. Rapport final.

Après la clôture des écoles de tir, l'instructeur du tir adressera à l'instructeur en chef un rapport succinct sur les résultats obtenus dans l'instruction des écoles de l'année et formulera en même temps les améliorations à apporter au plan d'instruction.

Wallenstadt, le 30 mars 1889.

*L'instructeur du tir de l'infanterie : L. VEILLON.*

Le plan d'instruction ci-dessus est soumis à l'approbation du chef de l'arme de l'infanterie.

Berne, le 1<sup>er</sup> avril 1889.

*L'instructeur en chef de l'infanterie : RUDOLF.*

Soumis à l'approbation du département militaire suisse.

Berne, le 2 avril 1889.

*Le chef d'arme de l'infanterie : FEISS.*

Approuvé. — Berne, le 3 avril 1889.

*Département militaire suisse : HAUSER.*



## Rassemblement de troupes de 1889.

Les troupes appelées aux grandes manœuvres d'automne de 1889 sont celles de la III<sup>e</sup> division, en cours de division, et celles de la

V<sup>e</sup> division, en cours de brigade ; plus deux régiments de landwehr d'infanterie. Nous en donnons ci-dessous l'indication sommaire, ainsi que des cours préparatoires d'après le tableau des Ecoles de 1889 et l'*Eintheilung* de 1889 (qui vient de paraître), cela en complément et rectification de quelques indications de notre dernier n°, tirées de l'*Eintheilung* de 1888, en ajoutant que la durée des cours préparatoires est, pour toute l'infanterie et l'artillerie, du 25/27 août au 4/5 septembre, avec un ou deux jours de variantes pour les autres armes.

La III<sup>e</sup> division, colonel-divisionnaire Feiss, est répartie, pour ses cours préparatoires, autour de Berne, comme suit :

3<sup>e</sup> bat. de carabiniers, major v. Wattenwyl, Fr., Berne.

V<sup>e</sup> brigade d'inf., colonel-brigadier Wirth, Berne.

9<sup>a</sup> régim. d'inf., lieut.-colonel Will, bataillons n<sup>os</sup> 25, 26, 27 (majors Lanz, Hubacher, Brenzikofser), à Berne.

10<sup>a</sup> régim. d'inf., lieut.-colonel Bigler, bataillons n<sup>os</sup> 28, 29, 30, (majors Bratschi, Grieb, Eug.; Bräm), à Muri et Gümlingen.

VI<sup>e</sup> brigade d'inf., colonel Vigier, à Munzingen.

11<sup>a</sup> régim. d'inf., lieut.-colonel Siegerist, bataillons n<sup>os</sup> 31, 32, 33 (majors Kernen, Freiburghaus, Bühler), à Munzingen.

12<sup>a</sup> régim. d'inf., lieut.-colonel Schneider, bataillons n<sup>os</sup> 34, 35, 36, (majors Klossner, vacat., Wyss), à Worb.

Cavalerie : 3<sup>e</sup> régim. de dragons, major Gugelmann, et 3<sup>e</sup> comp. de guides, capitaine Köchlin, à Berne.

Artillerie : III<sup>e</sup> brigade, colonel Schüpbach. Les six batteries (capitaines Muller, Schrenk, Jenni, Neuhaus, Walthard, vacat.) et les deux colonnes de parc (major Fankhauser, capitaines Ziegler et Born, à Thoune).

Train d'armée (major Haag) : du 29 août au 13 septembre, 1<sup>re</sup> subdivision, à Wangen a/A ; 2<sup>e</sup> à Berne.

Génie (major Reber) : du 5 au 6 sept. à Wangen a/A. Pionniers d'infanterie du 27 août au 6 septembre, à Berne.

Ambulances n<sup>os</sup> 11, 12, 14 et 15 (major Ost ; capitaines Rutimeyer, Dumont, Ganguillet, Stooss) et personnel sanitaire des 13 bataillons d'infanterie (sauf médecins de bataillon et 4 infirmiers par bataillon), jusqu'au 7 septembre, à Belp.

Administration : 3<sup>e</sup> compagnie (major Krebs), du 25 août au 13 septembre, à Berne, sauf détachements.

La V<sup>e</sup> division, colonel-divisionnaire Müller, est répartie autour d'Aarau, Olten, Zofingue, Soleure, comme suit :

5<sup>e</sup> bataillon de carabiniers (major von Arx), à Olten.

IX<sup>e</sup> brigade d'inf., colonel-brigadier Scherz, à Soleure.

17<sup>e</sup> régiment d'inf., lieut.-colonel Heutschi, bataillons n<sup>os</sup> 49, 50, 51 (majors Jent, Vigier, von Arx Urs), à Soleure et environs.

18<sup>e</sup> régim. d'inf., lieut.-colonel Bischoff, Emile, bat. n<sup>o</sup>s 52, 53, 54 (majors Ludin, Spinnler, Iselin), à Oensingen, Nieder- et Oberbipp.

X<sup>e</sup> brigade d'inf., colonel Marti, à Zofingue.

19<sup>e</sup> régim. d'inf., lieut.-colonel Ringier, bat. n<sup>o</sup>s 55, 56, 57 (majors Leupold, Schnider, Hintermann), à Zofingue.

20<sup>e</sup> régim. d'inf., lieut.-colonel Kurz, bataillons n<sup>o</sup>s 58, 59, 60 (majors Sauerländer, Fisch, Bertschinger), à Aarau.

Cavalerie : 5<sup>e</sup> régim. de dragons, major Gysel, et 5<sup>e</sup> compagnie de guides, capitaine Lambert, à Aarau.

Artillerie : colonel Perrochet, les 6 batteries (capitaines Hoffmann, Friedrich, Frey Jul., Frey Osc., Wahl, Brüstellin), à Grenchen et environs.

Train d'armée (major Tschopp) : 2<sup>e</sup> subdivision, du 28 août au 13 septembre, à Olten.

Génie : Pionniers d'infanterie des 13 bataillons, du 27 août au 6 septembre, à Soleure.

Sanitaire (major Flügiscaller) : Ambulances 21, 23, 25 (capitaines Bott, Isler, Amsler) et personnel, sauf médecins de bataillon et 4 infirmiers par bataillon, jusqu'au 6 septembre, à Bâle.

Administration : 5<sup>e</sup> compagnie (major Hertenstein), du 25 août au 13 septembre, à Olten.

#### *Landwehr.*

Bataillons n<sup>o</sup>s 19, 20, 21, soit 7<sup>e</sup> régim. (lieut.-colonel Vouga), IV<sup>e</sup> brigade, II<sup>e</sup> division. Cours préparatoires : des cadres, à Colombier, du 2 au 6 septembre ; la troupe, du 6 au 12 septembre, à Lyss, et en manœuvres avec les divisions.

Bataillons n<sup>o</sup>s 37, 38, 39, soit 13<sup>e</sup> régim. (lieut.-colonel Lenz), VII<sup>e</sup> brigade, IV<sup>e</sup> division. Cours préparatoires à Burgdorf, cadres et troupe, du 2 au 12 septembre.

Les manœuvres de divisions dureront du 6 au 11 septembre et s'effectueront dans la zone entre Berne et Soleure.

L'inspection finale du 12 septembre aura lieu près Bätterkinden (Utzenstorf).



#### CORRESPONDANCE

Paris, le 22 mars 1889.

Monsieur le rédacteur,

Depuis longtemps, chaque fois que paraît un numéro de votre estimable journal, je m'attends à y voir traiter la question du nouvel armement de notre infanterie, question qui doit être à l'ordre du